

• EN SOUSCRIPTION (été 2024) •

L'HÉRALDIQUE VIVANTE AU PAYS DE MARIANNE

*Des institutions au service
d'un patrimoine culturel immatériel*

sous la direction de Nicolas VERNOT



Les deux léopards de la Normandie sur le bateau du Conseil régional.
Cliché : Conseil régional de Normandie, 2022 - © Jean-Marie LIOT

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE



ÉDITIONS DU LÉOPARD D'OR
2024

Actes de la journée d'études
Les acteurs institutionnels de la pratique héraldique en France
Un état des lieux

Premières assises de la pratique héraldique contemporaine en France
en vue de sa reconnaissance comme patrimoine culturel immatériel

Paris, Archives nationales, 19 octobre 2023

sous la direction de Nicolas VERNOT
chercheur invité à l'École universitaire de recherche Humanités, Création, Patrimoine
CY Cergy Paris Université

*
* *

Avec les contributions de : Jean-Baptiste AUZEL, archiviste-paléographe, conservateur général du patrimoine, directeur des archives départementales de la Manche, membre de la Commission nationale d'héraldique – Marc BARONNET-STEINBRECHER, magistrat administratif, président assesseur à la cour administrative d'appel de Douai, spécialiste du droit héraldique – Arnaud BAUDIN, docteur en Histoire, directeur adjoint des Archives et du Patrimoine de l'Aube, corédacteur en chef de la *Revue française d'héraldique et de sigillographie* – Clément BLANC-RIEHL, chargé d'études documentaires au Archives nationales, responsable du centre de Sigillographie et d'Héraldique, membre de la Commission nationale d'héraldique – Jean-Luc CHASSEL, maître de conférences honoraire à l'université Paris-Nanterre, président de la Société française d'héraldique et de sigillographie – Céline CROS, responsable des fonds anciens et des archives publiques déposées aux archives départementales de l'Yonne – Hyacinthe DESJARS DE KERANROUË, peintre héraldiste, auditeur à la Commission des preuves pour l'héraldique de l'Association d'entraide de la noblesse de France – Abbé Bruno GERTHOUX, archiviste et chancelier du diocèse d'Avignon, administrateur de l'Association des archivistes de l'Église de France – Lieutenant-Colonel Marcel JOUSSEN-ANGLADE, chef de la division Symbolique de la Défense au Service historique de la Défense – Lily MARTINET, chargée de mission pour le Patrimoine culturel immatériel et l'Ethnologie de la France au ministère de la Culture – Pierre MOLLIER, directeur de la Bibliothèque et du Musée de la Franc-maçonnerie – François PERNOT, professeur d'Histoire moderne à CY Cergy Paris Université, directeur de l'École universitaire de recherches Humanités, Création, Patrimoine – Fulcran de ROQUEFEUIL, président de la Commission des preuves de l'Association d'entraide de la Noblesse de France – Caroline SIMONET, docteure en Histoire, corédactrice en chef de la *Revue française d'héraldique et de sigillographie* – Nicolas VERNOT, docteur en Histoire, héraldiste, chercheur invité à l'École universitaire de recherches Humanités, Création, Patrimoine (CY Cergy Paris Université), initiateur et coordinateur de la journée d'étude

*
* *

SOMMAIRE

<i>Avant-propos</i> par François Pernot	5
<i>Présentation</i> par Nicolas Vernot	8
APPROCHES GÉNÉRALES	
<i>Premières impressions sur la démarche française de patrimonialisation de la pratique héraldique contemporaine</i> , par Lily Martinet	13
<i>La reconnaissance de la pratique héraldique comme patrimoine culturel immatériel selon les critères de l'UNESCO : une démarche pertinente ?</i> par Nicolas Vernot	22
<i>Quel est l'état du droit héraldique en France ? Forces et faiblesses, 230 ans après la suppression révolutionnaire des armoiries</i> , par Marc Baronnet-Steinbrecher	54
L'HÉRALDIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES	
<i>De la chancellerie royale à la Commission nationale : huit siècles de dialogues héraldiques entre État et communes</i> , par Clément Blanc-Riehl et Nicolas Vernot	65
<i>L'action des Archives départementales de l'Yonne en matière d'héraldique communale : un retour d'expérience</i> , par Céline Cros	91
L'HÉRALDIQUE AU SEIN D'INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES	
<i>L'usage héraldique dans la symbolique militaire : du combat à la tradition</i> , par le Lieutenant-Colonel Marcel Joussen-Anglade	97
<i>La pratique héraldique au sein de l'Église catholique : un état des lieux</i> , par l'Abbé Bruno Gerthoux	109
<i>La pratique héraldique de la Franc-maçonnerie</i> , par Pierre Mollier	117
L'HÉRALDIQUE DES PARTICULIERS	
<i>Maintenir la tradition héraldique : le rôle de l'Association d'entraide de la noblesse française</i> , par Fulcran de Roquefeuil et Hyacinthe Desjars de Keranrouë	126
<i>« Préserver le patrimoine immatériel constitué par l'art du blasonnement » : l'élargissement des compétences de la Commission nationale d'héraldique aux particuliers (2015-2020)</i> , par Jean-Baptiste Auzel	132
RECHERCHE ET TRANSMISSION DES SAVOIRS	
<i>La Société française d'héraldique et de sigillographie au service du patrimoine et de la recherche</i> , par Jean-Luc Chassel, Arnaud Baudin et Caroline Simonet	139
<i>Résumés – Abstracts</i>	151

L'HÉRALDIQUE VIVANTE AU PAYS DE MARIANNE
Des institutions au service d'un patrimoine culturel immatériel
sous la direction de Nicolas VERNOT

chercheur invité à l'École universitaire de recherche Humanités, Création, Patrimoine, CY Cergy Paris Université



Drapeau aux armes de la région Bourgogne-Franche-Comté (création Rémi Mathis), officialisées en 2017
Cliché : Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, 2017 - © Vincent ARBELET

1 volume broché, 20 × 28 cm, 158 p., illustration noir et blanc, couverture couleur - ISSN 1158-3355
Prix : 28 € TTC* (+ 7 € de frais de port - pour l'étranger, consulter les Éditions du Léopard d'Or)
***Tarif spécial pour les adhérents de la SFHS : 20 € TTC (+ 7 € de frais de port)**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION *été 2024*

à adresser aux Éditions du Léopard d'Or
8, rue Du Couëdic - F 75014 Paris
<http://www.leopardor.fr> - leoparddor@gmail.com

NOM :

PRÉNOM :

Adresse postale :

.....

.....

Adresse de courriel :

souscrit par la présente à exemplaire(s) de *L'héraldique vivante au Pays de Marianne*
au prix de : 28 € TTC + 7 € de port (Total 35 €) ×

Tarif spécial pour les adhérents de la SFHS : 20 € TTC + 7 € de port (Total 27 €)] ×

Frais de port pour l'étranger : consulter les Éditions du Léopard d'Or, leoparddor@gmail.com

Paiement par chèque à l'ordre des Éditions du Léopard d'Or (France uniquement)

Paiement par virement à SARL Le Léopard d'Or, BPRIVES Général Leclerc - BIC : CCBPFRPPMTG

IBAN : FR76 1020 7000 6104 0610 1594 897